CYPRÈS

(export du DFSM au 05/12/2025 à 13:16)

[1] CYPRÈS Médecine - Pharmacopée

nom masc.

Etymologie FEW II-2 1613a: cyparissus

Définition Cet arbre en tant que ses feuilles et ses fruits sont utilisés en médecine.

Notes

Glose La forme demi-savante cyperi ou cyperis, que l'on trouve dans les citations du /Regime du corps/ d'Aldebrandin de Sienne, semble renvoyer davantage au cyprus, espèce différente, mais ayant un étymon commun (cyparissus) et présentant aussi des usages médicaux. Voir l'article CYPRUS. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Cypres est chauz o permier degre et sec el segont. C'est arbres et le fruiz et le fust et la folle est tot en us.
 - Anon. [Matthaeus Platearius], Livre des simples medecines, 2nde moitié du XIIIe s., p. 52.
- Cippre est chaut au premier degré et secq au secont et est ung abre dont le fruit, le bois et les fueilles vallent pour usaige de medecine.
 - Anon., Livre des simples medecines, 10227, 1373, ca 1470, fol. 44v.
- Le ciprés est un arbre chaut ou premier degré et sec ou secont degré, dont les fueilles et les pommes sont bonnes en medicine.
 - Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], Proprietés de choses, 1372, chap. XXIIII.
- Les fueilles du ciprés, quant elles sont fresches, guerissent les piez et ostent le feu sauvaige ; et guerissent le mal du nés, lequel mal on appelle polipue.
 - Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], Proprietés de choses, 1372, chap. XXIIII.
- La semence du ciprés, meslee avec figues seiches, amolie les dures choses et restraint le reume et vault contre apostumes venimeuses.
 - Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], Proprietés de choses, 1372, chap. XXIIII.

[2] CYPRÈS Sciences de la nature - Botanique

nom masc.

Etymologie FEW II-2 1613a: cyparissus

Définition Arbre fusiforme au feuillage persistant, vert sombre.

Notes

- CIPPRE
- Glose Taxinomie moderne: Cupressus sempervirens L., famille des Cupressaceae.

Citations

- Le cyprés est un arbre qui est ainsi appellé pour ce que il a le chief haut et ront, si comme dit Ysidoire au XVIIe livre.
 - Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], Proprietés de choses, 1372, chap. XXIIII.
- Le ciprés est un arbre plain de branches et de fueilles ameres qui a graine en lieu de fruit, qui a moult de grant odeur de grant violance et ombre moult gracieux.
 - Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], Proprietés de choses, 1372, chap. XXIIII.
- ciprés est abre assez congneu, de qui le boiz sec est odorant, et le feu qui en est fait amende la malice de l'air.
 - Olivier de la Haye, Poème sur la grande peste, 1426, p. 185.